

Musikalesch Fréierzéiung / Éveil musical Formation musicale

Sangen, danzen, lauschteren, mat Instrumenter spillen, dat sinn ënner anerem Deeler vun dësem Musekscours. An dësem Cours, deen sech ganz ëm Thema Musek dréint, kann Äert Kand seng éischt Erfarungen mat Musek machen.

Opnamkonditiounen:

Éveil musical 2^e année
(Cours eng Stonn pro Woch)
- vum Cycle 1.2 aus der Grondschoul un
(5 Joer den 31.08.)

Éveil musical 3^e année
(Cours eng Stonn pro Woch)
- vum Cycle 2.1 aus der Grondschoul un
(6 Joer den 31.08.)

Formation musicale 1
(Cours eng Stonn pro Woch)
- vum Cycle 2.2 aus der Grondschoul un
(7 Joer den 31.08.)

Chanter, danser, écouter, jouer des instruments sont entre autres les ingrédients de ce cours de musique. Votre enfant fera ses premières expériences musicales tout en jouant autour du thème de la musique.

Conditions d'admission:

Éveil musical 2^e année
(cours d'une heure par semaine)
- à partir du cycle 1.2 (avoir 5 ans au 31.08.)
de l'École Fondamentale

Éveil musical 3^e année
(cours d'une heure par semaine)
- à partir du cycle 2.1 (avoir 6 ans au 31.08.)
de l'École Fondamentale

Formation musicale 1
(cours d'une heure par semaine)
- à partir du cycle 2.2 (avoir 7 ans au 31.08.)
de l'École Fondamentale

Éveil musical 2^e:

freides / vendredi : 16h00 - 17h00

Éveil musical 3^e:

freides / vendredi : 17h00 - 18h00

Formation musicale 1:

samsdes / samedi : 12h00 - 13h00 ou 13h00 - 14h00

Informatiounen an Renseignerement:

École de musique de l'UGDA
Patricia Soares:
22 05 58 39 / patricia.soares@ugda.lu

Informations et renseignements:

École de musique de l'UGDA
Patricia Soares:
22 05 58 39 / patricia.soares@ugda.lu

Inscriptions aux cours de musique 2024/2025: Samedi, le **4 mai 2024 - de 10h00 à 12h00** au "Centre Culturel Al Schmelz".

La rentrée scolaire aura lieu mercredi le 18 septembre 2024.

Fiche d'inscription 2024/2025 Cours de musique de la Commune de Steinfort

Inscriptions aux cours de musique 2024/2025: Samedi, le **4 mai 2024 - de 10h00 à 12h00** au "Centre Culturel Al Schmelz".

La fiche est à remplir également par les anciens élèves!

Nom de l'élève										Prénom de l'élève									
Date de naissance																			
Matricule national																			
<i>Le (la) soussigné(e)</i>																			
Nom et prénom (parents/tuteurs)																			
Rue et numéro																			
Code postal et localité																			
Téléphone et/ou GSM										E-Mail									
Membre actif dans la société :																			

désire inscrire mon fils ma fille

aux cours de musique suivants

Éveil musical	2 ^e année à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'École Fondamentale	<input type="checkbox"/>
	3 ^e année à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'École Fondamentale	<input type="checkbox"/>
Formaiton musicale	Formation musicale 1 à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'École Fondamentale	<input type="checkbox"/>

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'École de musique de l'UGDA ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par L'École de musique de l'UGDA dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).